

Radiomessage de S. S. Pie XII du 23 mars 1952

Acta Apostolicæ Sedis, 1952, pp. 270 et sqq.

Traduction de l'italien

SUR LA CONSCIENCE CHRÉTIENNE COMME OBJET D'ÉDUCATION

[1] La famille est le berceau où naît et se développe la vie nouvelle, qui a besoin, pour ne pas périr, d'être soignée et éduquée : il y a là un droit et un devoir fondamentaux donnés et imposés immédiatement par Dieu aux parents. Dans l'ordre naturel, l'éducation a pour objet et pour but le développement de l'enfant pour qu'il devienne un homme complet ; l'éducation chrétienne a pour objet et pour but de former le nouvel être humain, rené dans le baptême, jusqu'à en faire un parfait chrétien. Une telle obligation qui fut toujours une règle et un honneur pour les familles chrétiennes, est solennellement consacrée par le canon III3 du *Code de droit canonique*, qui déclare :

« *Parentes gravissima obligatione tenentur proles educationem tum religiosam et moralem, tum physicam et civilem pro viribus curandi, et etiam temporali eorum bono providendi* — les parents ont la très grave obligation de veiller selon leurs moyens à l'éducation religieuse et morale, physique et civile, de leurs enfants et de pourvoir également à leur bien-être temporel. »

[2] Les questions les plus urgentes concernant un aussi vaste sujet ont reçu à plusieurs reprises des éclaircissements de la part de Nos Prédécesseurs et de Nous-même. C'est pourquoi Nous Nous proposons maintenant, non pas de répéter ce qui a déjà été amplement exposé, mais plutôt d'attirer l'attention sur un élément qui, bien qu'il soit la base et le soutien de l'éducation, surtout chrétienne, semble néanmoins à certains, à première vue, lui être presque étranger. Nous voudrions donc parler de ce qu'il y a de plus profond et de plus intérieur dans l'homme : sa conscience. Nous y sommes conduit par le fait que quelques courants de la pensée moderne commencent à en altérer le concept et à en combattre la valeur. Nous traiterons donc de la conscience en tant qu'objet de l'éducation.

[3] La conscience est comme le centre le plus secret et le plus intime de l'homme. Là, il se réfugie avec ses facultés spirituelles dans une solitude absolue : seul avec soi-même, ou mieux seul avec soi-même et avec Dieu

dont la voix résonne dans la conscience. Là, il se décide pour le bien ou pour le mal ; là, il choisit entre la voie de la victoire et celle de la défaite. Même s'il le voulait, l'homme ne réussirait jamais à se débarrasser d'elle ; qu'elle approuve ou qu'elle condamne, c'est avec elle qu'il parcourra tout le chemin de la vie et c'est aussi avec elle, témoin véridique et incorruptible, qu'il se présentera au jugement de Dieu.

[4] La conscience est donc, pour l'exprimer en une image aussi ancienne que juste, un ἄδυτον, un sanctuaire, sur le seuil duquel tous doivent s'arrêter ; tous, même le père et la mère, s'il s'agit d'un enfant. Seul le prêtre y pénètre comme médecin des âmes et comme ministre du sacrement de Pénitence ; mais la conscience ne cesse pas pour autant d'être un sanctuaire jalousement gardé, dont Dieu lui-même veut que le secret soit préservé sous le sceau du plus sacré des silences.

En quel sens peut-on donc parler d'une éducation de la conscience ?

ESSENCE DE LA CONSCIENCE CHRÉTIENNE

[5] Il faut se référer à quelques concepts fondamentaux de la doctrine catholique pour bien comprendre que la conscience peut et doit être éduquée.

Le divin Sauveur a apporté à l'homme ignorant et faible sa vérité et sa grâce : la vérité, pour lui indiquer la voie qui conduit au but ; la grâce, pour lui conférer la force de pouvoir l'atteindre.

[6] Parcourir ce chemin signifie pratiquement : accepter la volonté et les commandements du Christ, leur conformer sa vie, c'est-à-dire chacun des actes, intérieurs ou extérieurs, que la volonté humaine libre choisit et détermine. Or, quelle est la faculté spirituelle qui, dans les cas particuliers, indique à la volonté elle-même, pour qu'elle les choisisse et les détermine, les actions conformes à la volonté divine, si ce n'est la conscience ? Celle-ci est donc un écho fidèle, un pur reflet de la règle divine des actions humaines. Aussi les expressions « le jugement de la conscience chrétienne » ou « juger selon la conscience chrétienne » ont-elles cette signification : la règle de la décision ultime et personnelle pour un acte moral se prend de la parole et de la volonté du Christ. Il est en effet *la Voie, la Vérité et la Vie*, non seulement pour tous les hommes pris ensemble, mais pour chacun d'eux (Jo. XIV, 6) : il l'est pour l'homme adulte, il l'est pour l'enfant et pour le jeune homme.

[7] Il suit de là que former la conscience chrétienne d'un enfant ou d'un jeune homme consiste avant tout à éclairer leur esprit sur la volonté du Christ, sa loi, sa vie, et en outre à agir sur leur âme, autant que cela peut se faire du dehors, pour les amener à accomplir, toujours et librement, la volonté divine. Voilà quelle est la plus haute tâche de l'éducation.

FONDEMENTS ET PRINCIPES DE L'ÉDUCATION DE LA CONSCIENCE

[8] Mais où l'éducateur et celui qu'il doit former trouveront-ils concrètement, facilement et avec certitude, la loi morale chrétienne ? Dans la loi que le Créateur a imprimée dans le cœur de chacun (cf. Rom. II, 14-16) et dans la Révélation, c'est-à-dire dans l'ensemble des vérités et des préceptes enseignés par le divin Maître. Tout cet ensemble – la loi écrite dans le cœur ou loi naturelle, et les vérités et préceptes de la révélation surnaturelle – Jésus, notre Rédempteur, l'a remis comme le trésor moral de l'humanité aux mains de son Église, pour qu'elle le prêche à toutes les créatures, l'illustre et le transmette, intact et préservé de toute contagion et erreur, d'une génération à l'autre.

ERREURS DANS LA FORMATION ET L'ÉDUCATION DE LA CONSCIENCE CHRÉTIENNE

UNE PRÉTENDUE RÉVISION DES RÈGLES MORALES

[9] Contre cette doctrine, incontestée pendant de longs siècles, se dressent aujourd'hui des difficultés et des objections qui appellent des éclaircissements.

Comme il est arrivé pour l'enseignement dogmatique, on voudrait également pour la doctrine morale catholique procéder à une sorte de révision radicale pour en déduire un nouvel ordre de valeurs.

[10] Le premier pas ou, pour mieux dire, le premier coup porté à l'édifice des règles morales chrétiennes, devrait être, à ce qu'on prétend, de le dégager de la surveillance étroite et opprimante de l'autorité de l'Église : libérée alors des subtilités et des sophismes de la méthode casuistique, la morale serait ramenée à sa forme originelle et remise simplement à l'intelligence et à la détermination de la conscience de l'individu.

[11] Chacun voit à quelles funestes conséquences conduirait un tel bouleversement des fondements mêmes de l'éducation.

Sans relever ce qu'il y a de manifestement inexpérimenté et de juvénile dans le jugement de ceux qui soutiennent de telles opinions, il est bon de mettre en évidence le défaut central de cette « nouvelle morale ». En remettant tout critère éthique à la conscience individuelle, jalousement fermée sur elle-même et rendue arbitre absolu de ses déterminations, cette morale, bien loin de lui aplanir le chemin, la détourne de la voie maîtresse, qui est le Christ.

[12] Le divin Rédempteur a confié sa Révélation, dont les obligations morales sont une partie essentielle, non pas aux individus, mais à son Église à

laquelle il a donné la mission de les conduire et de conserver fidèlement ce dépôt sacré.

De même, c'est à l'Église et non aux individus qu'a été promise l'assistance divine, ordonnée à préserver la révélation d'erreurs et de déformations. Sage prévoyance là encore, car l'Église, organisme vivant, peut ainsi, avec sûreté et aisance, soit éclairer et approfondir même les vérités morales, soit en faire l'application, dans les circonstances changeantes des lieux et des temps, en en maintenant la substance intacte. Que l'on pense, par exemple, à la doctrine sociale de l'Église qui, surgie pour répondre à des besoins nouveaux, n'est au fond que l'application de l'éternelle morale chrétienne aux conditions économiques et sociales du temps présent.

[13] Comment donc est-il possible de concilier la prévoyante disposition du Sauveur, qui a confié à l'Église la sauvegarde du patrimoine moral chrétien, avec une sorte d'autonomie individualiste de la conscience ?

Soustraite à son climat naturel, celle-ci ne peut produire que des fruits vénéreux : on les reconnaîtra rien qu'en les confrontant avec certains caractères traditionnels de la conduite et de la perfection chrétienne, dont l'excellence est démontrée par les œuvres incomparables des saints.

[14] La « nouvelle morale » affirme que l'Église, au lieu de favoriser la loi de la liberté humaine et de l'amour et d'y insister comme sur le juste principe moteur de la vie morale, s'appuie au contraire presque exclusivement et avec une excessive rigidité, sur la fermeté et l'intransigeance des lois morales chrétiennes, en recourant souvent à ces « vous êtes obligés », « il n'est pas permis », qui ont trop le ton d'une pédanterie avilissante.

LES PRÉCEPTES MORAUX DE L'ÉGLISE POUR L'ÉDUCATION DE LA CONSCIENCE DANS LA VIE PERSONNELLE...

[15] Tout à l'inverse, l'Église veut – et elle le met expressément en lumière quand il s'agit de former les consciences – que le chrétien soit introduit dans les richesses infinies de la foi et de la grâce d'une manière persuasive, au point de se sentir incliné à les pénétrer profondément.

[16] Cependant, l'Église ne peut s'abstenir d'avertir les fidèles que ces richesses ne peuvent être acquises et conservées qu'au prix d'obligations morales précises. Une conduite différente finirait par faire oublier un principe dominant, sur lequel a toujours insisté Jésus, son Seigneur et son Maître. Car il a enseigné que, pour entrer dans le Royaume des Cieux, il ne suffit pas de dire : « Seigneur, Seigneur », il faut accomplir la volonté du Père céleste (cf. Matth. VII, 21). Il a parlé de la *porte étroite* et de la *voie resserrée* qui conduit à la vie (Matth. VII, 13-14) ; et il a ajouté : « Efforcez-vous d'entrer

par la porte étroite, car beaucoup, je vous l'assure, chercheront à entrer et n'y réussiront pas » (Luc. XIII, 24). Il a fixé comme pierre de touche et marque distinctive de l'amour envers lui, le Christ, l'observation des commandements. De même, au jeune homme riche qui l'interroge, il déclare : « Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements » ; et, à la nouvelle question : « Lesquels ? », il répond : « Ne pas tuer ! Ne pas commettre d'adultère ! Ne pas voler ! Ne pas faire de faux témoignage ! Honore ton père et ta mère et aime ton prochain comme toi-même ! ». — Il a posé comme condition pour quiconque veut l'imiter de renoncer à soi-même et de prendre chaque jour sa croix (cf. Luc. IX, 23). Il exige que l'homme soit prêt à abandonner, pour lui et pour sa cause, tout ce qu'il a de plus cher : son père, sa mère, ses propres enfants, et jusqu'au dernier bien, sa propre vie (cf. Matth. X, 37-39). Aussi ajoute-t-il : « Je vous le dis, à vous, mes amis, ne craignez pas ceux qui tuent le corps et ne peuvent ensuite rien faire de plus. Je vais vous dire qui vous devez craindre : craignez celui qui, après avoir pris la vie, a le pouvoir d'envoyer dans la géhenne » (Luc. XII, 4-5).

Ainsi parlait Jésus, le divin Pédagogue, qui sait certainement mieux que les hommes pénétrer dans les âmes et les attirer à son amour par les perfections infinies de son Cœur « plein de bonté et d'amour » (*Litanies du Sacré-Cœur*).

[17] Et l'apôtre des Gentils, saint Paul, a-t-il prêché différemment ? Avec son accent véhément de persuasion, dévoilant le charme mystérieux du monde surnaturel, il a expliqué la grandeur et la splendeur de la foi chrétienne, les richesses, la puissance, la bénédiction, la félicité qu'elle renferme, en les offrant aux âmes comme un digne objet de la liberté du chrétien et un but irrésistible de purs élans d'amour. Il n'en est pas moins vrai que des avertissements comme celui-ci sont bien de lui : « Opérez votre salut avec crainte et tremblement » (Phil. II, 12), et que de sa plume ont jailli de hauts préceptes moraux, destinés à tous les fidèles, qu'ils soient d'une intelligence commune ou doués d'une sensibilité élevée. Si bien qu'à prendre comme règle stricte les paroles du Christ et de l'Apôtre, ne devrait-on pas dire que l'Église d'aujourd'hui penche plutôt vers la condescendance que vers la sévérité ? Et alors, c'est en réalité la Personne adorable du Christ que vient atteindre en premier lieu le reproche d'une dureté oppressive élevé contre l'Église par la « nouvelle morale ».

[18] C'est pourquoi, conscient du droit et du devoir du Siège apostolique d'intervenir avec autorité, quand il le faut, dans les questions morales, Nous sommes proposé, dans le discours du 29 octobre de l'année passée, d'éclairer les consciences sur les problèmes de la vie conjugale. Avec la même autorité, Nous déclarons aujourd'hui aux éducateurs et à la jeunesse elle-même : le commandement divin de la pureté de l'âme et du corps est valable

sans atténuation pour la jeunesse même moderne. Elle a, elle aussi, l'obligation morale et, avec le secours de la grâce, la possibilité de se garder pure. Nous repoussons donc comme erronée l'affirmation de ceux qui considèrent que dans les années de la puberté les chutes sont inévitables et, par suite, ne mériteraient pas qu'on en fasse grand cas, comme si elles n'étaient pas des fautes graves, car pour l'ordinaire, ajoutent-ils, la passion supprime la liberté nécessaire pour qu'un acte soit moralement imputable.

Au contraire, c'est une règle obligatoire et sage que l'éducateur, sans négliger de représenter aux jeunes la noblesse et le prix de la pureté, pour les induire à l'aimer et à la désirer pour elle-même, inculque néanmoins clairement le commandement comme tel, dans toute sa gravité et son importance de loi divine. Il incitera ainsi les jeunes à éviter les occasions prochaines, les encouragera dans un combat dont il ne leur voilera pas la difficulté, il les amènera à accepter généreusement les sacrifices que la vertu exige, il les exhortera à persévérer, à ne pas tomber dans le péril de déposer les armes dès le début et de succomber, sans résistance aux mauvaises habitudes.

...ET DANS LA VIE PUBLIQUE

[19] Plus encore que dans le domaine de la vie privée, ils sont aujourd'hui nombreux ceux qui voudraient exclure l'autorité de la loi morale de la vie publique, économique et sociale, de l'action des pouvoirs publics, à l'intérieur et à l'extérieur, dans la paix et dans la guerre, comme si Dieu n'avait ici rien à dire, du moins rien de définitif.

L'émancipation des activités humaines externes, comme les sciences, la politique, l'art, à l'égard de la morale est parfois motivée, sur le plan philosophique, par la liberté qui leur appartient de se gouverner en leur domaine, uniquement selon leurs lois propres, dont on admet cependant que pour l'ordinaire elles s'accordent avec celles de la morale. Et l'on donne en exemple l'art, auquel on refuse non seulement toute dépendance de la morale, mais tout rapport avec elle, en disant : l'art est seulement art, il n'est pas moral ni autre chose, il n'est régi que par les seules lois de l'esthétique, lesquelles d'ailleurs, si elles sont vraiment telles, ne se plieront pas à servir la concupiscence. On dit de la même façon de la politique et de l'économie qu'elles n'ont pas besoin de prendre conseil d'autres sciences, ni par conséquent de l'éthique, mais que, guidées par leurs vraies lois, elles sont par là même bonnes et justes.

[20] C'est, on le voit, une façon subtile de soustraire les consciences à l'autorité des lois morales. On ne peut nier, il est vrai, que de telles autonomies soient justes dans la mesure où elles expriment la méthode propre à chaque activité et les limites qui séparent en théorie leurs diverses formes, mais la séparation des méthodes ne doit pas signifier que le savant,

l'artiste, le politicien, soient libérés de tout souci moral dans l'exercice de leur activité, en particulier quand celle-ci a d'immédiates répercussions dans le domaine de l'éthique, comme c'est le cas de l'art, de la politique, de l'économie. La séparation nette et théorique n'a pas de sens dans la vie, qui est toujours une synthèse, puisque le sujet unique de toute espèce d'activités est le même homme, dont les actes libres et conscients ne peuvent échapper à l'appréciation morale. Pour continuer à considérer le problème avec un regard large et pratique, qui fait parfois défaut à des philosophes, même insignes, de telles distinctions et autonomies sont détournées par la nature humaine déchue pour présenter comme lois de l'art, de la politique ou de l'économie, ce qui favorise la concupiscence, l'égoïsme et la cupidité. Ainsi l'autonomie théorique par rapport à la morale devient en pratique révolte contre la morale et d'autre part on brise cette harmonie inhérente aux sciences et aux arts, dont les philosophes de cette école reconnaissent clairement la vérité mais qu'ils déclarent occasionnelle, alors qu'elle est essentielle si on la considère au point de vue du sujet, qui est l'homme et du Créateur, qui est Dieu.

[21] Aussi Nos Prédécesseurs et Nous-même, dans le bouleversement de la guerre et les troubles événements de l'après-guerre, n'avons-Nous cessé d'insister sur ce principe : l'ordre voulu par Dieu embrasse la vie entière, sans excepter la vie publique en toutes ses manifestations ; Persuadés qu'il n'y a là aucune restriction à la véritable liberté humaine, aucune intrusion dans la compétence de l'État, mais une assurance contre les erreurs et les abus dont la morale chrétienne, si elle est correctement appliquée, peut protéger. Ces vérités doivent être enseignées aux jeunes et inculquées dans leurs consciences par quiconque, dans la famille ou à l'école, a le devoir de veiller à leur éducation ; il jette ainsi le germe d'un avenir meilleur.

EXHORTATION FINALE

[22] Voilà ce que Nous voulions aujourd'hui vous dire, chers fils et chères filles qui Nous écoutez ; en vous le disant, Nous n'avons pas dissimulé l'angoisse qui étreint Notre cœur devant ce redoutable problème, qui intéresse le présent et l'avenir du monde et le destin éternel de tant d'âmes. Quel réconfort Nous donnerait la certitude que vous partagez Notre angoisse au sujet de l'éducation chrétienne de la jeunesse ! Éduquez les consciences de vos enfants avec une ferme persévérance. Formez-les à la crainte comme à l'amour de Dieu. Formez-les à l'amour de la vérité. Mais respectez d'abord vous-mêmes la vérité et bannissez de l'éducation tout ce qui n'est pas franc et vrai. Imprimez dans les consciences des jeunes le concept authentique de la liberté, de la vraie liberté, digne caractère d'une créature faite à l'image de Dieu. Elle est bien autre chose que dissolution et déchaînement ; elle est au contraire une capacité éprouvée pour le bien, elle

donne de se décider soi-même à le vouloir et à l'accomplir (cf. Gal. v, 13) ; elle est la maîtrise sur ses propres facultés, sur les instincts, sur les événements. Apprenez-leur à prier et à puiser aux sources de la pénitence et de la très Sainte Eucharistie ce que la nature ne peut donner : la force de ne pas tomber, la force de se relever. Qu'ils sentent dès leur jeunesse que, sans le secours de ces énergies surnaturelles, ils ne réussiront à être ni de bons chrétiens, ni simplement des hommes honnêtes, auxquels soit réservée une vie sereine. Mais, ainsi préparés, ils pourront également aspirer à ce qu'il y a de meilleur, ils pourront se donner à cette haute utilisation de soi, dont l'accomplissement sera leur honneur : réaliser le Christ dans leur vie.

[23] Pour atteindre ce but, Nous exhortons tous Nos chers fils et filles de la grande famille humaine à rester étroitement unis entre eux : unis pour défendre la vérité, pour répandre le royaume du Christ sur la terre. Qu'on bannisse toute division, qu'on écarte tout dissentiment, qu'on sacrifie généreusement, quoi qu'il en coûte, à ce bien supérieur, à cet idéal suprême, toute vue particulière, toute préférence subjective ; « si la convoitise mauvaise vous suggère autre chose », que votre conscience chrétienne surmonte toute épreuve de telle sorte que l'ennemi de Dieu « parmi vous, ne rie pas de vous » (Dante, *Paradis*, v, 79-81). Que la vigueur de la saine éducation se révèle par sa fécondité dans tous les peuples qui tremblent pour l'avenir de leur jeunesse. De cette façon, le Seigneur répandra sur vous et sur vos familles l'abondance de ses grâces, en gage desquelles Nous vous accordons d'un cœur paternel la Bénédiction apostolique.